



PRÉFET
DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA LETTRE

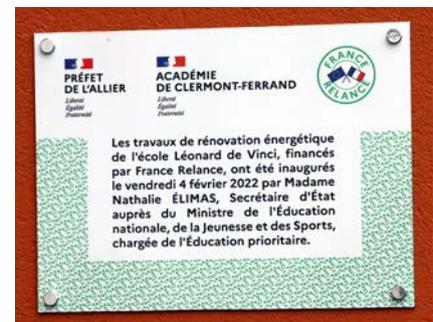
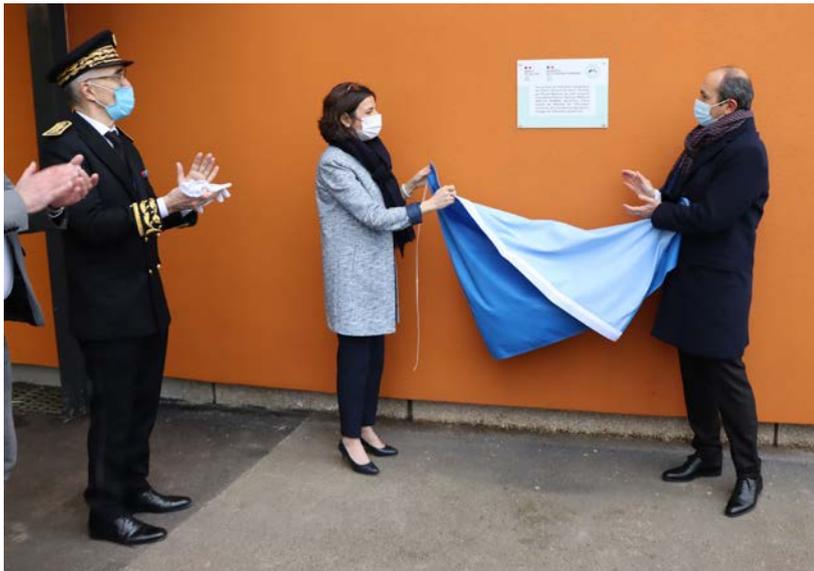
des services de l'État
dans l'Allier

FÉVRIER
2022



DÉPLACEMENT DE NATHALIE ÉLIMAS DANS L'ALLIER

Le vendredi 4 février 2022, Nathalie ÉLIMAS, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée de l'Éducation prioritaire a visité l'école élémentaire Léonard de Vinci à Moulins, et a dévoilé une plaque lors de l'inauguration des travaux thermiques de l'école, financés par France Relance.



Le plan France Relance se déploie depuis septembre 2020 sur ses trois piliers dans le département de l'Allier grâce à la mobilisation des services de l'État, des chambres consulaires, des élus locaux et l'engagement des acteurs de terrains.

Ainsi, il a été versé à ce jour plus de 387,94 millions d'euros. Plus précisément dans le département, c'est plus de 156,92 millions d'euros qui ont été versés dans le cadre du pilier Écologie, dont 122,78 millions d'euros dédiés à la rénovation énergétique des logements privés, des locaux de TPE/PME, des bâtiments publics de l'État et des logements sociaux.

Nathalie ÉLIMAS s'est ensuite rendue à l'école primaire de Couzon pour étudier le dispositif Création en cours.



DÉPLACEMENT DE NATHALIE ÉLIMAS DANS L'ALLIER (SUITE...)

Initié en 2016-2017 dans la dynamique des Assises de la jeune création, Création en cours est un dispositif national porté par l'établissement public de coopération culturelle Ateliers Médicis, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Il croise les enjeux d'insertion professionnelle des artistes, jeunes diplômés, principalement issus de l'enseignement supérieur culturel, de transmission auprès d'élèves de cycle 3 et de présence de la culture dans tous les territoires.

Pour l'Allier, l'école élémentaire de Couzon accueille l'artiste Charlène DOMINGUEZ, diplômée de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs et de la School of the Art Institute of Chicago, pour un temps de recherche, d'expérimentation, et de création de plusieurs mois pour son projet « La toile des secrets ».



La ministre a terminé sa visite en découvrant la micro-folie, musée numérique gratuit à Couzon.



TRIPTYQUE DU MAÎTRE DE MOULINS

Le triptyque du Maître de Moulines est une œuvre remarquable datée de 1502.

Ce trésor de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation de Moulines fera l'objet d'une restauration au musée du Louvre de novembre 2022 à novembre 2024.

Des travaux d'aménagement de la salle où est présenté le triptyque seront également engagés pour mettre en valeur cette œuvre unique et accueillir le public.



Une convention a été signée, le 15 février à la préfecture, entre Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier, Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, Monseigneur Beaumont, Evêque de Moulines et Philippe Bélaival, président du Centre des Monuments Nationaux, en présence de Pierre-André Périssol, maire de Moulines.

« Œuvre de Jean Hey datant de 1502, le triptyque est un bijou du patrimoine Français et Bourbonnais. Classé monument historique il est propriété de l'État. »

SIGNATURES CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité, par la réalisation de projets concrets, contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique, avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long, en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises, les associations, les habitants.

Une circulaire du Premier Ministre relative à l'élaboration des CRTE confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, intrinsèquement associés à la territorialisation du plan de relance.



Lundi 31 janvier 2022, Jean-François Treffel, préfet de l'Allier et Frédéric Aguiléra, président de Vichy communauté.



Lundi 7 février 2022, Jean-François Treffel, préfet de l'Allier et Jean-Marc Dumont, président de la communauté de communes Bocage Bourbonnais.



Mercredi 9 février 2022, Jean-François Treffel, préfet de l'Allier, et Roger Litaudon, président de la communauté de communes Entr'Allier Besbre & Loire.

SIGNATURES CRTE (SUITE...)

Ces contrats mobilisent l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme ... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

L'État accompagne les projets des collectivités pour une meilleure compétitivité sur le territoire.



Vendredi 11 février 2022, Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier et Pierre-André Périssol, président de la communauté d'agglomération de Moulins



Lundi 14 février 2022, Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier et Jacques de Chabannes, président de la communauté de communes du pays de Lapalisse, en présence de Véronique Beuve, sous-préfète de Vichy



Lundi 14 février 2022, Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier et Véronique Pouzadoux présidente de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne



Mardi 15 février 2022 : signature du CRTE entre Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier et Samir Triki, président du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, en présence de Claude Riboulet, président du conseil départemental, et Frédéric Laporte Président de l'agglomération et de tous les présidents des EPCI.

RECENSEMENT AGRICOLE 2020

La Direction Départementale des Territoires a présenté le 8 février 2022, lors du comité de direction de l'État, les premiers résultats du Recensement Agricole 2020.

Opération décennale européenne et obligatoire, le recensement agricole a pour objectif d'actualiser les données sur l'agriculture française et de mesurer son poids dans l'agriculture européenne. Réalisé par le service de la statistique et de la prospective et les services régionaux du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, d'octobre 2020 à mai 2021, il permet d'avoir une vision précise du monde agricole d'aujourd'hui pour mieux décider des politiques publiques de demain.

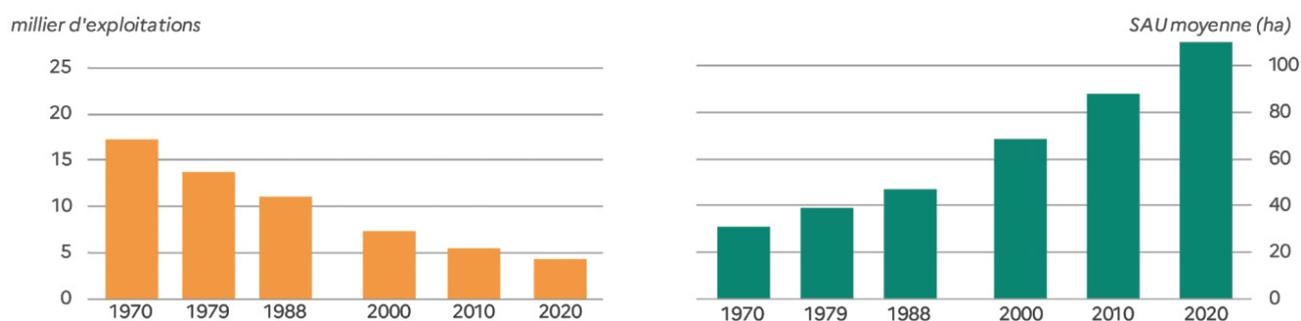


Les premiers résultats dans l'Allier :

4 356 exploitations agricoles en 2020 : le département de l'Allier a perdu, comme au niveau national, plus de 20 % de ses exploitations agricoles en 10 ans.

Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent : la surface agricole utilisée (SAU) moyenne par exploitations est de 110 hectares en 2020, soit 22 hectares de plus qu'en 2010.

Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne dans l'Allier
Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)



Baisse ralentie du nombre d'exploitations et augmentation de la SAU moyenne.

- 64 % des exploitations sont spécialisées dans les productions d'élevage, 25 % dans les productions végétales et 10,5 % en polyculture et/ou polyélevage
- 24% d'entre elles produisent sous signe officiel de qualité (label, IGP, AOP, spécialité traditionnelle garantie...), 8 % en agriculture biologique
- parmi les chefs d'exploitations, 25 % sont des femmes et 25 % ont 60 ans ou plus
- l'agriculture départementale génère 5950 emplois en équivalent temps plein.

RECENSEMENT AGRICOLE 2020 (SUITE...)



LA FERME ALLIER EN 2020



Ensemble des exploitations



4 356 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
110 HECTARES

7 417 PERSONNES OCCUPENT
UN EMPLOI PERMANENT

5 619 D'ENTRE ELLES SONT CHEFS
ET COEXPLOITANTS DONT :

25 % SONT
DES FEMMES

25 % ONT
60 ANS OU PLUS



Spécialisation des exploitations

GRANDES CULTURES

940 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
83 HECTARES



HORTICULTURE, MARAÎCHAGE

81 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
10 HECTARES



VITICULTURE

37 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
43 HECTARES



FRUITS

27 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
19 HECTARES



BOVINS VIANDE

1 722 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
148 HECTARES



BOVINS LAIT

66 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
124 HECTARES



BOVINS MIXTE

81 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
140 HECTARES



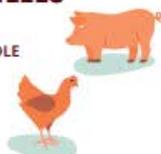
OVINS, CAPRINS, AUTRES HERBIVORES

644 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
43 HECTARES



PORCINS, VOLAILLES

290 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
81 HECTARES



POLY CULTURE, POLYÉLEVAGE

457 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
160 HECTARES



VISITE DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT À MONTOLDRE



Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier, s'est rendu le 4 février sur le site de recherche et d'expérimentation situé sur la commune de Montoldre, accompagné par Véronique Beuve, sous-préfète de Vichy.

L'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) est né le 1er janvier 2020.

Il est issu de la fusion entre l'INRA, Institut national de la recherche agronomique et IRSTEA, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

Le site de Montoldre est le seul établissement public national de recherche présent dans le département de l'Allier.

Il regroupe une trentaine de chercheurs qui travaillent sur les technologies :

- d'épandage de matériaux organiques et minéraux,
- pour la mobilité des machines agricoles,
- pour la caractérisation des milieux et des sols,
- de l'information et de la communication.

Dans le cadre du plan France 2030, l'agrotechnopôle est en pleine cohérence avec les enjeux de ce plan : structurer les filières et les territoires, accompagner l'industrialisation des solutions et créer les conditions d'un système alimentaire durable.

Actuellement, un travail sur la création d'un pôle dédié à l'innovation en matière d'agroéquipements et d'agriculture numérique est en cours au centre INRAE de Montoldre.



RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES LIEUTENANTS DE LOUVÈTERIE DE L'ALLIER

Mercredi 9 février 2022, Jean-François Treffel, préfet de l'Allier, accompagné de Nicolas Hardouin, directeur départemental des territoires, a rencontré le président du groupement des lieutenants de louveteries de l'Allier, accompagné de son vice-président.

Créés par Charlemagne en 813 dans le but de détruire les loups, les lieutenants de louvèterie ont vu leurs missions se modifier au fil du temps en fonction des besoins de la société et des peuplements de la faune sauvage.

Aujourd'hui, leur mission principale est l'exécution des battues collectives de destruction d'animaux nuisibles ordonnées par l'administration.

Ils sont sollicités suite à des constatations de dégâts d'animaux considérés nuisibles tant chez des particuliers que sur le domaine public.

Ils conseillent le Préfet et le directeur départemental des territoires (DDT) pour la mise en place de mesures administratives dont ils assurent ensuite le bon déroulement. Ils doivent adresser, chaque année au DDT, un rapport sur le nombre d'animaux détruits au cours de la campagne.

Les lieutenants de louvèterie sont nommés par le préfet pour une période de cinq ans renouvelable, sur proposition du DDT et après avis du président de la Fédération Départementale des Chasseurs, et du président des lieutenants de louvèterie de l'Allier.

Un lieutenant de louvèterie titulaire est nommé sur chaque circonscription. 16 lieutenants de louvèterie sont nommés dans le département de l'Allier.



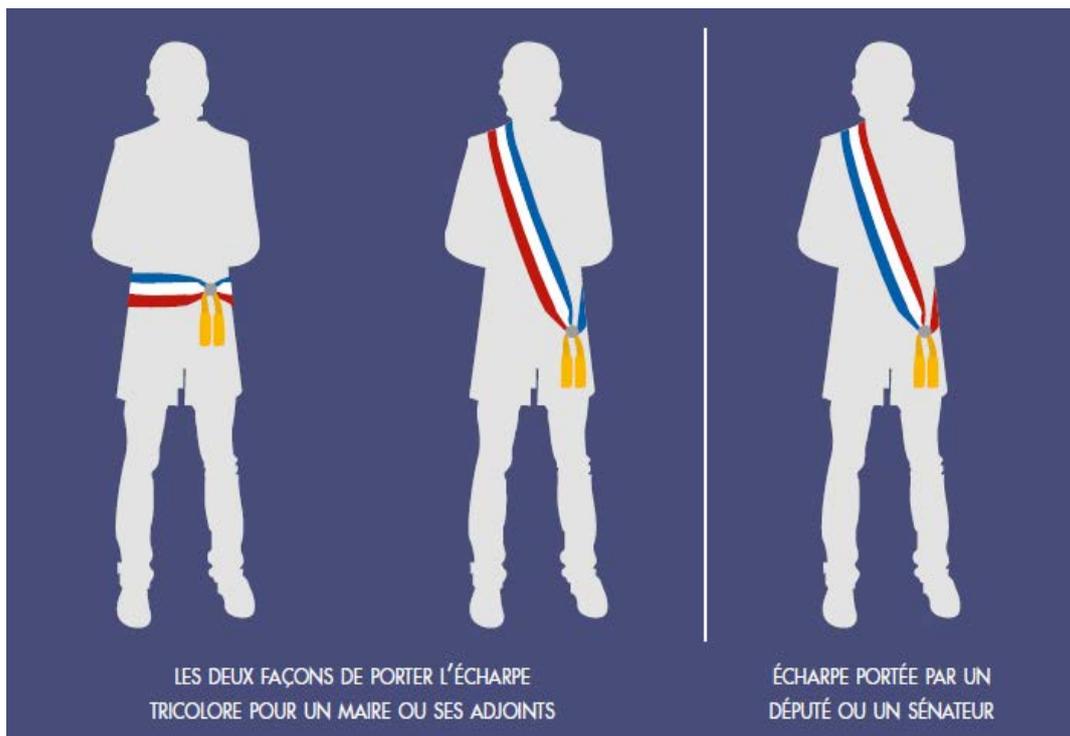
Le saviez-vous ?

LE PORT DE L'ÉCHARPE TRICOLEURE DES ÉLUS MUNICIPAUX



C'est dès la fin du XVIIIe siècle, avec la création des communes en 1790, que l'écharpe tricolore fait officiellement son apparition dans les textes.

*« lorsque les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive une écharpe aux trois couleurs de la Nation : bleu, blanc et rouge »
extrait du décret de l'Assemblée nationale du 20 mars 1790*



L'écharpe est le seul élément qui subsiste de l'ancien costume des maires tel qu'il est décrit par le décret du 1er mars 1852, aujourd'hui tombé en désuétude. Elle traduit ainsi l'autorité de l'État qui est conférée aux élus par la qualité d'officier de police judiciaire et d'officier d'état civil.

*Le port illégal d'un insigne réglementé par l'autorité publique est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.
Article 433-14 du Code pénal*

L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS...



à Étroussat



à Ébreuil, au GAEC des Gannes



*à Saint Christophe, pour l'inauguration
du plateau multisports*



à Archignat



en Pays de Tronçais : site des Forges et expérimentation « Îlots d'avenir »



L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS...



à Teillet-Argenty



à Saint Pont : signature du protocole établissant un dispositif de participation citoyenne



à Ainay le Château,
pour la remise d'une plaque France Relance



à Brugheas, avec le maire
à l'atelier Fromage Artisanal du Sichon



signature de la convention en faveur de la protection, de la conservation
et de la valorisation des patrimoines de la ville de Vichy

Retour en images

PRÉSENCE DE L'ÉTAT...



au point de vaccination sans rendez-vous de Vichy



visite du centre pédo-psychiatrique avec la direction de l'hôpital de Montluçon



au point de vaccination sans rendez-vous de Montluçon



au centre de vaccination à Commentry



visite d'un méthaniseur au Theil



à l'assemblée générale de la Société des membres de la Légion d'Honneur

Retour en images

PRÉSENCE DE L'ÉTAT...



à la Fédération départementale des Chasseurs



à l'AFPA avec la directrice Corinne Perment



*lors de la commission surendettement
à la Banque de France*



*lors de la visite de l'épicerie sociale et solidaire
de Vichy Communauté*



à l'usine de production des eaux du Cher



*lors de la réunion relative à l'organisation
de l'IRONMAN*

Retour en images

PRÉSENCE DE L'ÉTAT...



pour l'opération « bon conducteur », en lien avec l'escadron départemental de sécurité routière 03



au comité de pilotage « Natura 2000 » sur la commune d'Isle et Bardais



à la rencontre des maires des communes concernées par l'état d'avancement du contournement nord-ouest de Vichy



à Cérilly, au comité de pilotage de la forêt de Tronçais



à la rencontre des acteurs du bassin vichyssois qui oeuvrent pour le droit des femmes

Retour en images

CÉRÉMONIES...



à Montluçon
Hommage aux héros et aux morts de la gendarmerie



à Moulins



*remise de l'Ordre National du Mérite à M. Laurent Bouladoux,
directeur départemental de la sécurité publique*





2, RUE MICHEL DE L'HOSPITAL
CS 31649
03016 MOULINS CEDEX



TÉLÉPHONE : 04 70 48 30 00
TÉLÉCOPIE : 04 70 20 57 72
COURRIEL : prefecture@allier.gouv.fr



Préfecture de l'Allier



@Prefet03

www.allier.gouv.fr